

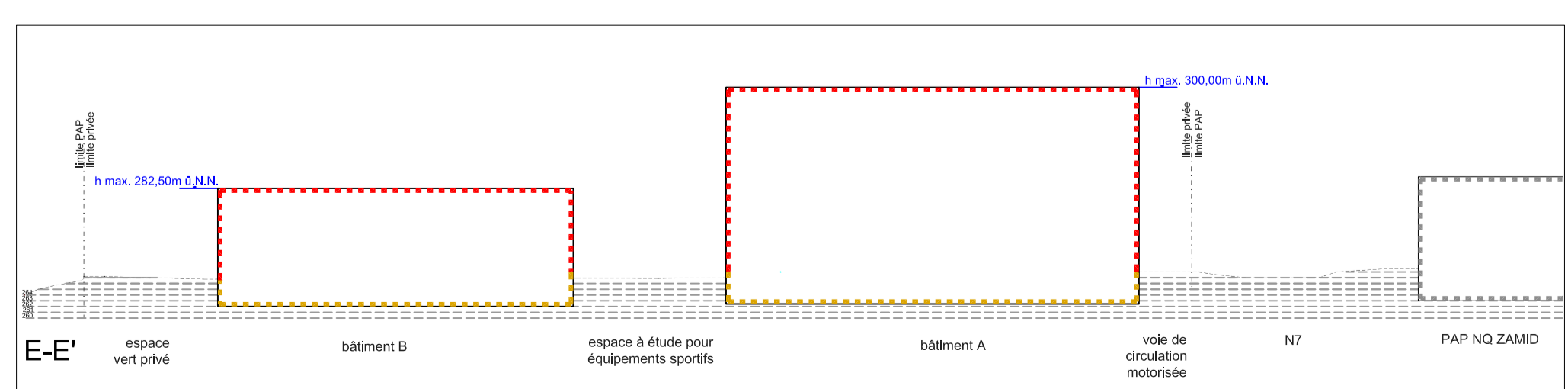
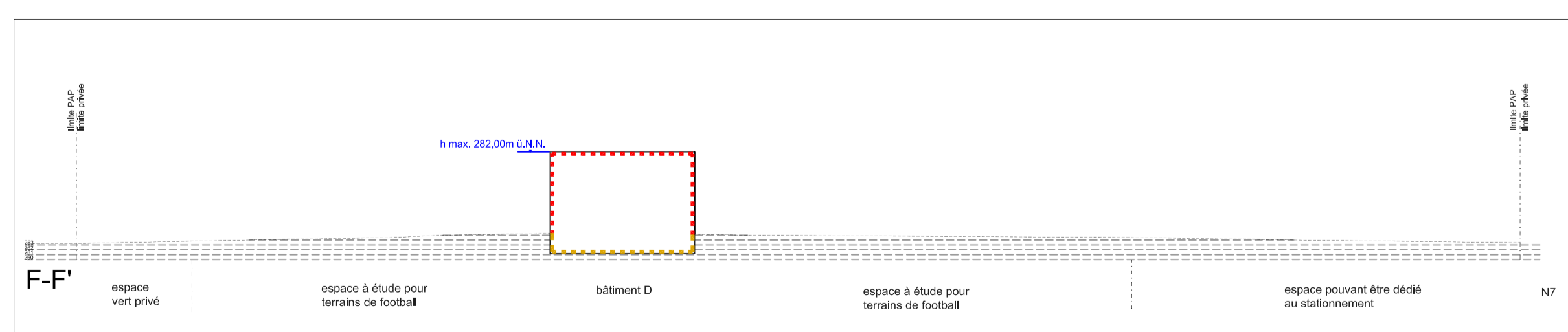
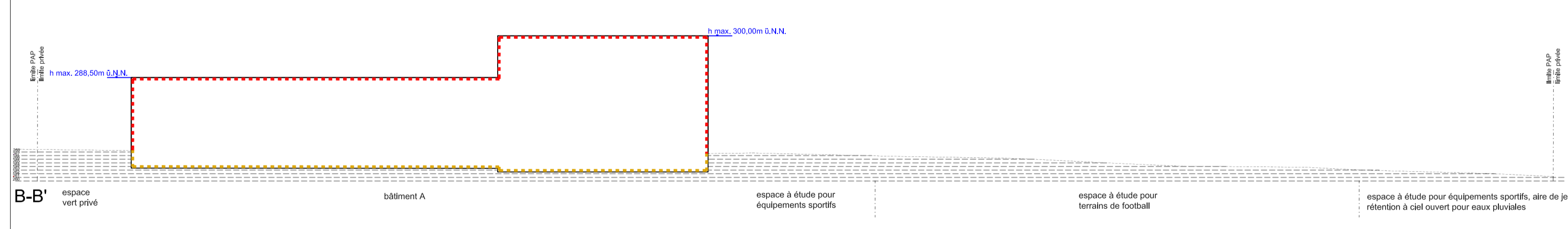


- LEGENDE**
Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou ilot
- | LOT / ILOT | | surface du lot / de l'ilot [ares] | |
|-----------------------------------|-------------|-----------------------------------|----------------------------------|
| surface d'emprise au sol [m²] | min. / max. | min. / max. | surface constructible brute [m²] |
| surface de scellement du sol [m²] | max. / min. | min. / max. | type et nombre de logements |
| type de toiture | max. / min. | min. / max. | nombre de niveaux |
- type, disposition et nombre des constructions / hauteur des constructions [m]
- Délimitation du PAP et des zones du PAG**
 - - - - - délimitation du PAP
 - - - - - délimitation des différentes zones du PAG
- Courbes de niveau**
 - - - - - terrain existant
 - - - - - terrain remodelé
- Nombre de niveaux**
 I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
 +1,2...R nombre d'étages en retrait
 +1,2...C nombre de niveaux sous combles
 +1,2...S nombre de niveaux en sous-sol
- Hauteur des constructions**
 hc-x hauteur à la corniche de x mètres
 ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
 hf-x hauteur au faîte de x mètres
- Types, dispositions et nombre des constructions**
 x-mi x maisons isolées
 x-mj x maisons jumelées
 x-mb x maisons en bande
- Types et nombres de logements**
 x-u x logements de type unifamilial
 x-b x logements de type bifamilial
 x-c x logements de type collectif
- Formes de toiture**
 tx (°/m-c%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
 ← → orientation du faîte
- Gabarit des immeubles (plan / coupes)**
 - - - - - alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
 - - - - - limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
 - - - - - alignement obligatoire pour dépendances
 - - - - - limites de surfaces constructibles pour dépendances
 - - - - - limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
 - - - - - limites de surfaces constructibles pour avant-corps
- Délimitation des lots / Bots**
 - - - - - lot projeté
 - - - - - ilot projeté
 - - - - - terrains cédés au domaine public communal
- Degré de mixité des fonctions**


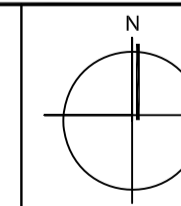
min	x%	pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
max	y%	pourcentage maximal en surface construite brute de logement par construction
z%		pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction
- Espaces extérieurs privés et publics**
 espace vert privé
 espace vert public
 aire de jeux ouverte au public
 espace extérieur pouvant être scellé
 voie de circulation motorisée
 espace pouvant être dédié au stationnement
 chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
 voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre
- Plantations et murs**
 arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
 haie projetée / haie à conserver
 muret projeté / muret à conserver
- Servitudes**
 servitude de type urbanistique
 servitude écologique
 servitude de passage
 élément bâti ou naturel à sauvegarder
- Infrastructures techniques**
 rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
 canalisation pour eaux pluviales
 canalisation pour eaux usées
 fossé ouvert pour eaux pluviales

- LEGENDE COMPLEMENTAIRE**
Zones définies au PAG
- BEP - Zone de bâtiments et d'équipements publics / HAB-1 - Zone d'habitation 1 / HAB-2 - Zone d'habitation 2 / COM - Zone commerciale / ECO-F - zone d'activités économiques régionale / PAP NQ - Zone soumise à un PAP "nouveau quartier"
- - - - - limite de surface constructible PAP ZAMID
- libre type, disposition et nombre de constructions / type de toiture / type de logements / nombre de niveaux à choix libre
- h-x hauteur de construction absolue de x mètres
 espace à étude pour équipements sportifs
 espace à étude pour terrains de football
 espace à étude pour équipements sportifs, aire de jeux, rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- servitude de type urbanistique "couille verte"
 servitude de type urbanistique "zone tampon"
- accès carrossable
 option pour connexion eaux pluviales
 option pour connexion eaux usées

Ilot 1		875,18 a	
/	61262	/	96382
70000	libre	/	4-u
libre (bâtiment E: T2)	voir plan	libre	libre



La numérotation des coupes (B, E, F) a été reprise du plan architecte.

Projet d'aménagement particulier
« nouveau quartier »

Projet N° 24030

M1 Campus sportif
"Mierscherberg"

Echelle	1/1000
Date	18/02/2025
H. Jochem	
M. Mersch	
Plan N°	Ind

pour le compte de:
Administration communale de Mersch
Château de Mersch
Place St Michel
L-7556 Mersch

Date	Ind	Modifié par	Vérifié par	Modification